

SURVEILLANCE ET SUIVI SUR LE TERRAIN



SÉRIE DE BULLETINS DE L'ICRCP SUR LE SUIVI DES SPORTS ET DES LOISIRS AU CANADA

Incidence de la COVID-19 sur les occasions de faire de l'activité physique et du sport dans les collectivités

Dans le cadre de l'*Enquête sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes de 2020-2021* de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, on a questionné les administrateurs municipaux des collectivités d'au moins 1 000 habitants à propos de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les programmes et les installations communautaires. En particulier, on a questionné ces administrateurs municipaux à propos de l'incidence de la pandémie sur :

- les sources de revenus ou la viabilité financière des *programmes* de sports et de loisirs;
- le nombre d'employés ou les ressources humaines requises pour maintenir les *programmes* de sports et de loisirs;
- la capacité globale d'offrir des *programmes* de sports et de loisirs de qualité;
- les sources de revenus ou la viabilité financière des *installations* de sports et de loisirs;
- le nombre d'employés ou les ressources humaines requises pour maintenir les *installations* de sports et de loisirs;

- la capacité globale d'ouvrir, d'entretenir et de maintenir des *installations* de sports et de loisirs.

En outre, on a aussi questionné ces administrateurs municipaux à propos de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la capacité de la collectivité d'offrir d'autres façons de promouvoir l'activité physique et le sport (comme des options virtuelles), et sur la capacité de la collectivité à traiter l'accès équitable à l'utilisation des installations dans la population (par exemple, sans égard à l'âge, aux moyens financiers, aux capacités, à la culture et à la région géographique).

En général, la majorité des collectivités canadiennes ont été touchées par la pandémie, *au moins* dans une certaine mesure (c'est-à-dire d'une *certaine* mesure à une *grande* mesure) dans leur capacité d'offrir des occasions de faire du sport et de l'activité physique à leurs résidents. Le tableau 1 présente l'étendue à laquelle les administrateurs municipaux ont signalé ces incidences sur les programmes ou les installations.

Tableau 1 : Incidence de la COVID-19 sur les programmes et les installations de sports et de loisirs dans les collectivités d'au moins 1 000 habitants

		Dans une grande mesure	Dans une certaine mesure	Peu ou pas du tout	Ne s'applique pas/ Ne sais pas
Programmes de sports et de loisirs	Revenus	46 %	41 %	8 %	-
	Ressources humaines	31 %	48 %	17 %	-
	Capacité globale d'offrir des programmes de qualité	60 %	32 %	-	-
	Autres façons d'en faire la promotion (p. ex. virtuel)	32 %	49 %	12 %	7 %
Installations de sports et de loisirs	Revenus	49 %	34 %	12 %	-
	Ressources humaines	26 %	48 %	22 %	-
	Capacité globale d'ouvrir ou de maintenir les installations	62 %	31 %	-	-
	Capacité de traiter l'accès équitable aux installations	24 %	36 %	27 %	12 %

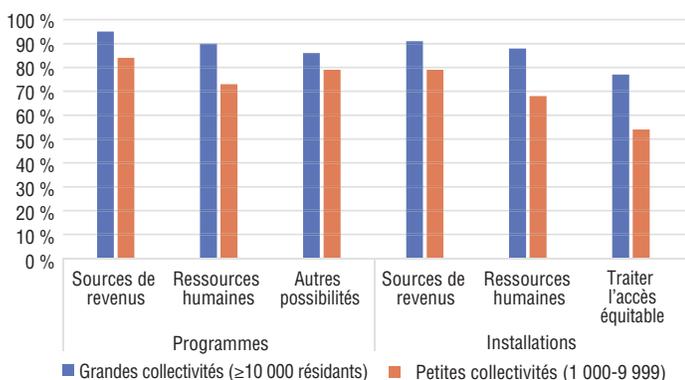
- non publié en raison de la taille de l'échantillon

Source : ICRCP, Sondage sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes, 2020-2021

Taille de la collectivité

Comparativement aux petites collectivités (de 1 000 à 9 999 résidants), un pourcentage plus élevé¹ d'administrateurs municipaux de grandes collectivités (≥10 000 résidants) signalent que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur leur collectivité *au moins* dans une certaine mesure, pour la plupart des facteurs. Ceux-ci sont illustrés à la Figure 1. La capacité globale d'offrir des programmes de qualité ainsi que d'ouvrir et de maintenir les installations étaient, toutefois, deux facteurs qui ont été considérés également comme un problème (*au moins* dans une certaine mesure) dans les petites et grandes collectivités (c.-à-d. aucune différence significative).

Figure 1: Incidence de la COVID-19 sur les programmes et les installations de sport et de loisirs des collectivités d'au moins 1 000 résidants, selon la taille de la collectivité



Source : ICRCP, Enquête de 2020-2021 sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes



Région

Le tableau 2 illustre l'incidence de la pandémie sur les programmes et les installations de sport et de loisirs, selon la région; plus particulièrement, les données de ce tableau décrivent les différences entre les régions qui ont une incidence sur les divers facteurs, *au moins* dans une certaine mesure (c. à d. d'une *certaine* mesure à une *grande* mesure).

La capacité globale d'offrir des programmes de qualité ainsi que d'ouvrir et de maintenir les installations étaient deux facteurs qui ont été considérés également comme un problème dans les petites et grandes collectivités

Tableau 2 : Incidence de la COVID-19 sur les programmes et les installations de sport et de loisirs dans les collectivités d'au moins 1 000 résidants, selon la région

		Différences régionales en pourcentage, par rapport à la moyenne nationale des municipalités (d'au moins 1 000 résidants qui indiquent une incidence <i>au moins</i> dans une certaine mesure)				
		Atlantique	Québec	Ontario	Ouest	Nord
Programmes de sports et de loisirs	Revenus		↓	↑		-
	Ressources humaines			↑		-
	Capacité globale d'offrir des programmes de qualité			↑		-
	Autres façons d'en faire la promotion					-
Installations de sports et de loisirs	Revenus		↓	↑	↑	-
	Ressources humaines			↑		-
	Capacité globale d'ouvrir ou de maintenir les installations					-
	Capacité de traiter l'accès équitable aux installations	↑	↓	↑		-

↑ Le pourcentage est supérieur à la moyenne nationale, par au moins 5 %; ↓ Le pourcentage est inférieur à la moyenne nationale, par au moins 5 %; - non publié en raison de la taille de l'échantillon
Source : ICRCP, Sondage sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes, 2020-2021

¹ Avec une différence en pourcentages d'au moins 5 % entre les catégories

Discussion

Les municipalités et les collectivités canadiennes jouent un rôle essentiel pour encourager les résidents à adopter un style de vie actif et sain. Les bienfaits mentaux, physiques et émotionnelles de la participation régulière à l'activité physique, aux loisirs et au sport ont bien été documentés¹, et des lignes directrices nationales² ont depuis longtemps établi la quantité d'activité physique quotidienne nécessaire pour tirer profit des bienfaits pour la santé. Malgré tout, bon nombre de Canadiens ne sont toujours pas suffisamment actifs³. La pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve la capacité des gouvernements municipaux d'offrir des occasions de faire de l'activité physique, du sport et des loisirs, ce qui, en retour, peut avoir affecté la capacité des Canadiens à demeurer actifs pendant cette période. La présente enquête conclut que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur la capacité des administrateurs municipaux d'offrir des occasions de s'adonner au sport et aux loisirs (p. ex. perte de revenu et de ressources humaines). Pour certains, trouver des façons nouvelles et novatrices d'offrir des programmes et des services (p. ex. programmes virtuels) peut s'être avéré utile pour maintenir les programmes et les services, mais avec des pertes de revenu en raison de la COVID. Trouver des façons différentes d'offrir les services aux résidents s'est avéré difficile. Les fardeaux financiers ne sont pas un phénomène nouveau à titre d'obstacles financiers pour les installations d'activité physique et de sports. Ces obstacles ont déjà été cités par les administrateurs municipaux avant la pandémie. Les données tirées du cycle précédent de l'*Enquête sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes (2015)* ont révélé que la majorité des administrateurs municipaux ont connu des problèmes pour obtenir du financement dans le but de réparer, d'entretenir ou de construire des installations communautaires⁴. De plus, la recherche précédente a démontré qu'un grand nombre de partenaires municipaux établissent des partenariats et

La pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve la capacité des gouvernements municipaux d'offrir des occasions de faire de l'activité physique et du sport, et d'offrir des loisirs, ce qui, en retour, peut avoir affecté la capacité des Canadiens à demeurer actifs pendant cette période.

collaborent avec d'autres organismes (p. ex. avec des organisations sportives ou des écoles) dans l'élaboration de programmes et de services et qu'ils ont des ententes pour l'utilisation partagée d'installations et de ressources (p. ex. ressources humaines, équipement)⁵. Par contre, des restrictions ont également touché l'accès à ces organisations pendant la pandémie. Les mesures de santé publique imposées en raison de la pandémie ont forcé de nombreuses organisations et institutions à fermer, à restreindre l'accès ou à se tourner vers les programmes virtuels, ce qui a donné lieu à une réduction des profits et des ressources humaines, ce qui, en retour, rendait la tâche de plus en plus difficile pour les collectivités d'offrir des programmes de qualité. La pandémie de COVID-19 est une situation courante et en évolution et comme l'indique le rapport *RÉCRÉvolution, renouvellement, adaptation, mobilisation, contribution* de l'Association canadienne des parcs et loisirs, nous ne pouvons affirmer comment les comportements changeront lorsque les restrictions seront allégées ou dans quelle mesure la situation continuera d'avoir une incidence sur la capacité des municipalités d'offrir des occasions de faire de l'activité physique et du sport. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de surveiller la situation afin de la comprendre et de faire le suivi des changements dans la période post-pandémique⁶.



CONSIDÉRATIONS FUTURES



Investissement financier dans les installations

Les collectivités ont besoin d'engagements financiers de tous les ordres de gouvernement pour favoriser la restructuration, le développement et la rénovation des installations d'activité physique, de loisirs et de sport. Ces engagements seront la clé de l'effort de récupération pour aider à régler les préoccupations publiques par rapport à la sûreté et pour faire en sorte que ces installations soient adaptables et résilientes dans l'éventualité de futures pandémies. Parmi les exemples de besoins en infrastructure, notons un investissement dans des matériaux de construction antibactériens qui peuvent être facilement nettoyés; de meilleurs systèmes de ventilation et HVAC pour améliorer le flot d'air et la filtration; la création de vestiaires et de douches privés pour assurer l'éloignement sanitaire; et la construction ou la rénovation d'installations extérieures à utiliser toute l'année⁶. En plus de traiter des besoins en infrastructure, les collectivités auront besoin de soutien financier additionnel pour l'équipement de protection et des produits de nettoyage pour s'assurer que les programmes sont offerts dans un environnement sûr et propre.



Offrir du soutien aux ressources humaines

De nombreuses organisations ont fait face à un manque de main-d'œuvre en raison de la pandémie. Le personnel et les bénévoles sont essentiels à la prestation de ces programmes et services. Les collectivités ont besoin des investissements du gouvernement dans le recrutement et la formation du personnel et des bénévoles. Au fur et à mesure que les restrictions sont retirées, la demande augmente et cette pénurie de main-d'œuvre devient flagrante. Si la situation n'est pas réglée, il y aura une diminution des possibilités. La formation du nouveau personnel est critique puisque de nouveaux rôles et possibilités sont à prévoir, comme de nouvelles procédures sanitaires, des

politiques de vaccination et l'utilisation de logiciels ou d'équipement de programmation virtuelle⁶.



Étudier la possibilité de nouveaux programmes

Les collectivités ont besoin d'un soutien immédiat des organisations et des gouvernements pour les aider à élaborer de nouvelles façons novatrices d'offrir des programmes de qualité pour encourager la participation⁶. Les collectivités pourraient étudier la possibilité d'élaborer de nouvelles options de programme comme un entraînement à l'extérieur et des programmes virtuels.



Se concentrer sur les populations vulnérables

Il existe des preuves dans la littérature qui soutiennent un effet disproportionnel de la pandémie sur les populations marginalisées (p. ex. les femmes et les filles, les adultes plus âgés, les adolescents, les nouveaux arrivants, les membres des communautés PANDC, les Autochtones canadiens, les personnes à faible revenu et les handicapés). Les niveaux d'activité physique chez les enfants et les adolescents ont diminué considérablement alors que les comportements sédentaires ont augmenté, ce qui donne lieu à une augmentation des enfants et des adolescents qui ne respectent pas les exigences quotidiennes en matière d'activité physique³. La diminution de l'activité physique a également été plus répandue chez les femmes comparativement aux hommes, et les femmes étaient également plus susceptibles de signaler des niveaux élevés de problèmes de santé mentale⁷. Les programmes et les services municipaux devront cibler ces populations prioritaires et faire en sorte que l'accès aux programmes, aux installations et aux services nouveaux et actuels sera équitable et inclusif afin d'encourager l'adhésion de ces groupes.

Références

¹ Organisation mondiale de la santé, Plan mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030 : Des personnes plus actives pour un monde plus sain, 2018. Genève : Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

² Société canadienne de physiologie de l'exercice, *Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures : une approche intégrée regroupant l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil*. Accessible à : <http://csepguidelines.ca/language/fr/>

³ Watt, J., Colley, RC., *Les jeunes – mais non les adultes – ont déclaré avoir fait moins d'activité physique pendant la pandémie de COVID-19*, Statistique Canada, 2021. Accessible à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00032-eng.htm>

⁴ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, *Bulletin 13 : Obstacles financiers aux installations pour faire de l'activité physique et du sport*, 2018, Enquête de 2015 sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes. Accessible à : <https://cfiri.ca/fr/bulletin-13-obstacles-financiers-aux-installations-pour-faire-de-lactivite-physique-et-du-sport>

⁵ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, *Bulletin 01 : Réseaux de partenaires dans l'offre d'occasions de faire de l'activité physique*, 2016. Enquête de 2015 sur les occasions de faire de l'activité physique dans les collectivités canadiennes. Accessible à : <https://cfiri.ca/fr/bulletin-01-reseaux-de-partenaires-dans-loffre-doccasions-de-faire-de-lactivite-physique>

⁶ Association canadienne des parcs et loisirs, *RÉCRÉvolution, renouvellement, adaptation, mobilisation, contribution*, Réinventer les parcs, les loisirs et le sport : Les faits saillants, 2021. Accessible à : https://cpira.ca/wp-content/uploads/2021/06/RECREvolution_faits_saillants.pdf

⁷ Neinhuis CP., Lesser IA., *The Impact of COVID-19 on Women's Physical Activity Behaviour and Mental Well-Being*. *Int J Environ. Res. Public Health*. vol. 17, n° 23, 2020. Accessible à : <https://www.mdpi.com/1660-4601/17/23/9036> (en anglais seulement)



L'institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie

230-2733, chemin Lancaster
Ottawa ON K1B 0A9
613-233-5528
www.cfiri.ca/fr

La production de ce bulletin a été rendue possible grâce à une contribution financière de Sport Canada et du Conseil fédéral-provincial/territorial sur le sport, l'activité physique et les loisirs. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions de ces organismes.